

Communiqué de presse

Mercredi 12 décembre 2012

L'Allemagne devra assumer les conséquences

Les accords fiscaux avec l'Autriche et la Grande-Bretagne montreront l'avantage de la solution suisse

La conférence de conciliation allemande n'a pas réussi à trouver de terrain d'entente pour soutenir l'accord sur l'impôt libératoire avec la Suisse. Celui-ci a donc échoué. economiesuisse regrette la décision allemande, motivée par des raisons de politique intérieure. L'accord proposait une solution avantageuse en vue de régulariser des avoirs de clients allemands en Suisse. L'Allemagne a ainsi repoussé une proposition équitable et devra en assumer les conséquences. A l'avenir, l'entraide administrative normale prévue par l'accord actuel de double imposition s'appliquera. Aux yeux des milieux économiques, de nouvelles négociations ne sont pas à l'ordre du jour, pas plus qu'un échange d'informations plus étendu entre la Suisse et l'Allemagne.

Contrairement à l'Allemagne, d'autres Etats ont pris conscience des avantages de l'impôt libératoire. Les accords avec l'Autriche et la Grande-Bretagne pourront entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2013 comme prévu. D'autres pays ont fait part de leur intérêt à signer des textes de teneur semblable et sont en négociation avec la Suisse. Les accords avec l'Autriche et la Grande-Bretagne démontreront dès l'an prochain la supériorité de l'impôt libératoire sur l'échange automatique d'informations. La solution suisse n'est pas seulement plus efficace et favorable à la protection de la sphère privée, mais elle remplit aussi les attentes en matière d'équité fiscale. Pour l'économie, la situation est claire : la Suisse doit poursuivre de manière décidée la stratégie choisie, malgré le refus allemand.

Pour toutes questions:

Urs Furrer, membre de la direction

Téléphone: 079 215 81 30

E-Mail: urs.furrer@economiesuisse.ch